

“ Thouars est morte cinq mois avant le
“ prince ; la maladie de celui-ci était
“ une fièvre quarte, et n’offrait aucun
“ symptôme d’empoisonnement ; jus-
“ qu’à sa dernière heure, le prince n’eut
“ pas le moindre soupçon, et quand il
“ sentit sa fin approcher, il pensa si peu
“ que sa mort ne fut pas naturelle, et
“ surtout que son frère y eut quelque
“ part, qu’il dicta, en présence de sa
“ maison, un testament dans lequel il
“ témoignait la plus grande affection
“ pour le roi, lui recommandait ses ser-
“ viteurs et le nommait son exécuteur
“ testamentaire. Enfin de tous les en-
“ nemis du roi qui entouraient le jeune
“ prince, il ne s’en est pas trouvé un
“ seul qui eût tenté de lui inspirer des
“ soupçons. ”

Dans le même drame de Casimir De-
lavigne déjà cité, on lit plus loin.

Louis

Nemours !... Il avait conspiré :
Mais sa mort... Son forfait du moins est avéré ;
Mais sous son échafaud ses enfants dont les larmes...
Trois fois contre son maître il avait pris les armes.
Sa vie en s’échappant a rejallé sur eux.
C’était juste.

M. Laurentie dit à ce propos : “ On
“ a écrit que les enfants du duc de Ne-
“ mours furent mis sous l’échafaud pour
“ être teints du sang de leur père. Les
“ *mémoires* contemporains n’ont rien
“ indiqué de semblable à cette inferna-
“ le atrocité. C’est bien assez que la po-
“ litique de Louis XI ait été cruelle ;
“ mais il ne paraît pas avoir recherché
“ dans le meurtre ces sortes de voluptés
“ qui ne sont goûtées que par les âmes
“ d’une scélératesse idiote. ” Lorsque,
rendu défiant par la crainte et la mala-
die, le vieux roi se fut enfermé au Ples-
sis-lès-Tours, les gens du peuple ne sont-
ils pas allés jusqu’à dire qu’il préparait

“ de terribles et merveilleuses médecines,
que pour rajeunir son corps et sa vie, il
buvait le sang des enfants. ” Empêchez-
donc le peuple de calomnier ceux qui
lui font peur ! C’est aussi que toute ré-
forme politique provoque presque tou-
jours la révolte au cœur d’une partie des
sujets, et le mode de procéder de Louis
XI, vous le savez, n’était pas de nature
à adoucir la rigueur de ses mesures ni à
faire aimer les nouveautés de son gou-
vernement.

Mais la France avait besoin d’un ma-
ître. Qu’est-ce que trente années de cal-
me pour réparer les désordres et j’ose-
rais dire l’anarchie d’un siècle ? Qu’est-
ce que cette fin, salutaire pourtant du
règne de Charles VII, pour enlever les
ruines que la guerre avait semées par
tout le royaume ? Les seigneurs, retirés
dans leurs châteaux, obligés de se dé-
fendre seuls, la plupart du temps, avaient
de nouveau goûté à l’indépendance, et
l’unité de pouvoir était nécessaire à la
France. Louis XI passe, courbant toutes
les têtes orgueilleuses ; trente ans s’é-
coulent et, sous François I, le plus puis-
sant, le plus riche seigneur, le connéta-
ble de Bourbon, irrité contre son maître,
conspire et ne trouve pas un seul allié
dans sa défection ; il passe la frontière
et s’en va mettre sa puissante épée au
service de l’étranger, il s’en va défendre
Charles-Quint, le plus grand ennemi de
sa patrie. La France forte et unie, voilà
l’œuvre de Louis XI. On ne peut pas dire
que nous nous arrêtons à contempler un
résultat splendide et que nous oublions
les moyens, non, ces moyens ont sou-
vent été condamnables ; mais nous ne
voulons pas non plus nous arrêter de-
vant l’iniquité scélérate, feignant de ne
point voir le travail de centralisation des